



Arrêt maladie lors d'un préavis

Par **lilivivelavie**, le **02/01/2013** à **10:57**

Bonjour,

Je souhaite savoir les risques qu'un employé peu rencontrer si il se met en arrêt maladie pendant sa période de préavis dans le cadre d'une démission.
Est-ce que l'employeur peut agir contre lui ?

Merci,

Par **janus2fr**, le **02/01/2013** à **11:27**

Bonjour,

Jusqu'à présent, il me semble bien que ce n'est pas le salarié qui décide de se mettre en arrêt maladie, mais un médecin qui peut le faire s'il décide que l'état de santé du salarié est incompatible avec son activité professionnelle.

Par **lilivivelavie**, le **02/01/2013** à **13:47**

Dans ce cas vous jouez franchement sur les mots mais bon je vais reprendre ma phrase :

Je souhaite savoir les risques qu'un employé peu rencontrer si le médecin le met en arrêt maladie pendant sa période de préavis dans le cadre d'une démission.
Est-ce que l'employeur peut agir contre lui ?

Par **P.M.**, le **02/01/2013** à **14:42**

Bonjour,

Parfois les mots peuvent quand même avoir un sens y compris dans l'esprit de celle ou celui qui les écrivent ainsi que pour le lecteur...

Un arrêt-maladie ne prolonge pas le préavis de démission et l'employeur ne dispose de pas de plus de moyens de contrôle que pendant toute l'exécution du contrat de travail, la période pendant laquelle le salarié est malade précisément n'étant pas choisie en fonction des éléments extérieurs...